

ASSOCIATION L'ESSOR
72 bis rue de Villiers
922200 NEUILLY SUR SEINE
SIREN : 775 657 695
APE : 8720 A

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION L'ESSOR

72 bis rue de Villiers
922200 NEUILLY SUR SEINE
SIREN : 775 657 695
APE : 8720 A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ESSOR, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 3.3 Changements de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne :

- Les nouveaux traitements comptables applicables depuis 2025 concernant notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2022-06 et ont été correctement appliqués.
- La nouvelle présentation des états financiers et de l'annexe des comptes est conforme aux dispositions du règlement ANC 2022-06 et a été correctement appliquée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

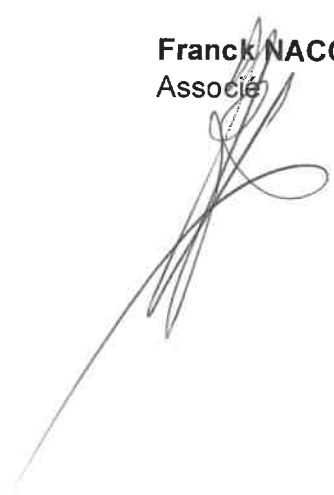
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

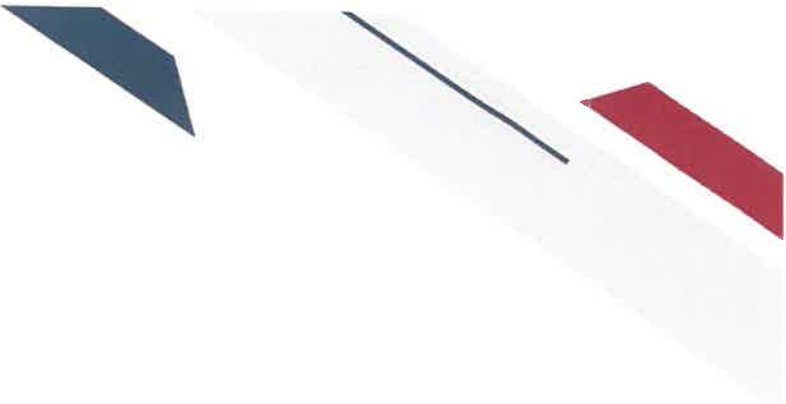
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES

Franck NACCACHE
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke extending downwards and to the left.



COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION L'ESSOR
BILAN PROPRE AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)	396 695	355 355	41 340	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	35 376	33 061	2 315	4 953
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits, licences, logiciels	451 671	422 365	29 306	42 565
Autres immobilisations incorporelles	85 008	63 992	21 016	32 495
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immob. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 087 633	72 936	2 014 697	1 932 579
Constructions	55 663 008	31 773 367	23 889 641	22 926 564
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	9 986 099	7 904 890	2 081 209	2 303 165
Autres immobilisations corporelles	30 188 870	18 216 252	11 972 618	10 148 233
Immobilisations corporelles en cours	2 205 714		2 205 714	1 979 178
Avances et acomptes sur immob. corp.	28 844		28 844	35 944
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	275 478		275 478	275 478
Immobilisations financières				
Participations	4 269 686	66 349	4 203 337	2 408 074
Créances rattachées à des participations	2 234 345		2 234 345	
Autres titres immobilisés	2 680 836	320	2 680 515	2 670 725
Prêts	50 201		50 201	47 139
Autres immobilisations financières	12 274 035	499 919	11 774 116	13 935 983
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL II	122 516 804	59 053 451	63 463 352	58 743 075
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	46 184		46 184	39 443
Avances et acomptes versés sur commandes				162 383
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 139 436	194 837	5 944 599	6 122 217
Créances reçues par legs ou donations	21 731		21 731	21 731
Autres créances	7 962 383	68 643	7 893 740	10 228 719
Charges constatées d'avance	442 997		442 997	381 304
Valeurs mobilières de placement	3 000 000		3 000 000	4 000 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	6 454 700		6 454 700	8 605 310
ACTIF CIRCULANT - TOTAL III	24 067 430	263 480	23 803 950	29 561 107
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	146 980 929	59 672 287	87 308 642	88 304 183

ASSOCIATION L'ESSOR
BILAN PROPRE AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	8 549	8 549
Fonds propres complémentaires	9 836 441	9 849 678
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 037 517	997 591
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	17 989	17 989
Réserves pour projet de l'entité	32 155 928	28 787 116
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	28 280 786	
Autres réserves		1 628 343
Report à nouveau	29 358	1 290 950
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 1 186 431	- 25 255
Excédent ou déficit de l'exercice	260 311	693 891
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 225 022	577 266
Situation nette (sous total)	43 346 093	43 274 107
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 896 969	3 081 859
Provisions réglementées	6 598 526	6 298 303
FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	52 841 588	52 654 269
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	297 209	297 209
Fonds dédiés	10 148 497	10 141 480
<i>dont fonds des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	9 373 083	9 338 559
FONDS REPORTES ET DEDIES - TOTAL II	10 445 706	10 438 689
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	680 441	954 359
Provisions pour charges	3 124 720	2 385 569
PROVISIONS - TOTAL III	3 805 161	3 339 927
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 781 356	7 357 998
Emprunts et dettes financières diverses	21 179	19 284
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		138 949
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 660 578	2 518 572
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 751 824	8 413 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	616 651	444 995
Autres dettes	3 010 343	2 767 671
Produits constatés d'avance	374 257	209 848
DETTES - TOTAL IV	20 216 187	21 871 298
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	87 308 642	88 304 183

ASSOCIATION L'ESSOR
COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	740	780
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	941 684	760 660
dont ventes de dons en nature		
dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales	941 684	760 660
Ventes de prestations	2 538 948	2 486 228
dont parrainages		
dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales	2 439 639	2 387 654
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	80 023 098	79 067 479
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	20 021	11 907
Mécénats	37	305
Legs, donations et assurances-vie	4 000	1 500
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	574 916	2 156 359
Produits des cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	392 862	
Utilisation des fonds dédiés	727 530	1 077 862
Autres produits	6 062 976	5 461 858
Total I	91 286 813	91 024 937
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	688 697	254 686
Variation de stock	- 6 741	2 528
Achats de matières premières et autres approvisionnements		275 907
Variation de stock		- 4 055
Autres achats et charges externes	22 362 902	21 973 162
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 142 448	5 307 879
Salaires	39 179 944	38 408 650
Cotisations sociales	16 840 929	18 096 108
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 414 697	5 237 974
Dotations aux provisions	1 524 619	
Valeur comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	73 780	
Reports en fonds dédiés	397 246	1 023 924
Autres charges	396 195	181 277
Total II	91 014 715	90 758 039
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	272 098	266 897

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	22 491	25 902
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	406	419
Autres intérêts et produits assimilés	392 634	701 697
Reprises sur provisions, dépréciations	46 651	40 000
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	462 182	768 019
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	113 651	85 000
Intérêts et charges assimilées	230 307	238 536
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	343 958	323 536
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	118 224	444 484
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	390 322	711 381
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	618 975	1 549 060
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	675 983	1 459 483
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 57 007	89 577
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	73 004	107 067
Total des produits (I+III+V)	92 367 971	93 342 016
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	92 107 660	92 648 125
EXCEDENT OU DEFICIT	260 311	693 891
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	- 225 022	577 266

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	236 033	212 069
Prestations en nature	372 236	
Bénévolat	328 024	1 440 714
Total	936 293	1 652 783
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	236 033	212 069
Prestations en nature		
Personnel bénévole	700 260	1 440 714
Total	936 293	1 652 783

ANNEXE

1	Préambule	8
2	Présentation de l'association et de ses activités	8
2.1	Présentation de l'association.....	8
2.2	Faits significatifs	9
3	Règles et méthodes comptables	9
3.1	Principes comptables	9
3.2	Evènements postérieurs à la clôture	9
3.3	Changements de méthodes comptables	9
3.4	Principales méthodes utilisées	10
3.4.1	Agrégation des comptes annuels	10
3.4.2	Immobilisations incorporelles et corporelles	11
3.4.3	Immobilisations financières.....	11
3.4.4	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	11
3.4.5	Stocks	11
3.4.6	Créances et dettes.....	11
3.4.7	Subventions d'investissement sur biens renouvelables	12
3.4.8	Provisions réglementées	12
3.4.9	Engagements retraite	12
4	Informations relatives au bilan.....	13
4.1	Actif.....	13
4.1.1	Tableau des immobilisations	13
4.1.2	Tableau des amortissements.....	15
4.1.3	Tableau des dépréciations.....	16
4.1.4	Tableau des filiales et participations.....	17
4.1.5	Etat des créances	17
4.1.6	Evaluation des valeurs mobilières de placement	18
4.2	Passif.....	18
4.2.1	Variation des fonds propres.....	18
4.2.2	Report à nouveau	19
4.2.3	Résultat effectif des établissements et services	20
4.2.4	Fonds reportés liés aux legs et donations	21
4.2.5	Tableau de suivi des fonds dédiés par nature	21
4.2.6	Tableau des provisions pour risques et charges	22
4.2.7	Tableau des provisions réglementées	22
4.2.8	Etat des dettes.....	23
5	Informations relatives au compte de résultat.....	23
5.1	Charges et produits exceptionnels	23
5.2	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie	24
6	Autres informations.....	24
6.1	Contributions volontaires en nature.....	24

6.2	Engagements hors bilan.....	24
6.2.1	Garanties d'emprunt	24
6.2.2	Crédits confirmés	25
6.3	Effectif au 31/12/2025.....	26
6.4	Honoraires du commissaire aux comptes	26
6.5	Information sur les rémunérations des dirigeants	26

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	87 308 642 €
- Total du compte de résultat (Produits)	92 367 971 €
- Résultat de l'exercice (Excédent)	260 311 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'association

L'association L'ESSOR, fondée en 1939 et reconnue d'utilité publique en 1958, a pour but de venir en aide à toute personnel en difficulté en mettant en œuvre les moyens nécessaires à son épanouissement, son bien-être et son insertion sociale, notamment dans les domaines de l'information, de l'éducation, de l'accompagnement, de la formation, de l'emploi, du logement et des conditions de vie, des soins.

Son siège social est basé à Neuilly-sur-Seine (92). Ses établissements et services autorisés sont regroupés en 19 dispositifs :

- L'ESSOR Enfance et Famille (AEAD-AEMO, Prévention spécialisée et SAIL)
- L'ESSOR Trajectoire Enfance (MECS Quennessen , AEMO R de Neuilly-sur-Seine, Centre maternel et parental Le Tilleul)
- L'ESSOR DEMY (MECS)
- L'ESSOR Tolosan (MECS Toulouse, AEMO, DITEP)
- L'ESSOR Avenir Enfance (Centre maternel parisien)
- L'ESSOR La Forêt (DITEP)
- L'ESSOR ITEP77
- L'ESSOR Clairval (DITEP)
- L'ESSOR Le Bel Air (EAM, SESSAD)
- L'ESSOR CEOP (IME, SESSAD)
- L'ESSOR Jeanne de Lestonnac (DITEP)
- L'ESSOR Jean Plaquevent (DITEP)
- L'ESSOR Occitan (ITEP, SESSAD, CMPP)
- L'ESSOR Terres d'Armagnac (ESAT, Foyer d'hébergement, 2 SAVS, SAMSAH, EAM)
- L'ESSOR Terres de Guillaume (ESAT, Foyer d'hébergement, SASLA, SAVS)
- L'ESSOR Terres d'Albret et du Lot (ESAT, Foyer d'hébergement, SAVS, EAM)
- L'ESSOR Vérone (IMPRO, ESAT, SESSAD, SAVS)
- L'ESSOR Ageris 82 (ESAT, SAVS, SAMSAH)
- Le Siège social

2.2 Faits significatifs

Par décision du Conseil départemental des Yvelines en date du 31 octobre 2025, la MECS L'ESSOR DEMY a fermé ses places du site de Jouy-en-Josas et un groupe du site de Versailles, à compter du 1^{er} novembre 2025, soit une réduction d'activité de 34 places au total. Cela a eu des incidences financières avec la mise en place d'un plan de départ volontaire.

D'autre part, par décision du Conseil d'administration du 23 mars 2026, il a été acté de procéder à la cessation d'activité de la SASU STAMP, détenue à 100% par l'Association L'ESSOR. Les comptes 2025 incluent donc les charges prévisionnelles liées à la fermeture, dans la mesure où elles sont financées par apports en compte courant de l'Association.

Enfin, compte tenu des difficultés à équilibrer l'activité, il a été décidé de procéder à la cessation d'activité de la SARL L'ESSOR Services. Les coûts liés n'étant pas connus, aucune provision n'a été effectuée.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Deux faits significatifs postérieurs à la clôture sont à signaler :

- Fermeture de l'activité du SAIL suite à la baisse de la subvention du département
- Retour de la PJJ sur les comptes du CER suite à sa fermeture en 2023 : le bilan sera liquidé en 2026

3.3 Changements de méthodes comptables

L'application pour la première fois du règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1^{er} janvier 2025, et du règlement ANC n°2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation)
- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
 - Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
 - Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel ;
 - Les remboursements de frais de formation en compensation des comptes de charges de formations et des comptes de salaires et charges sociales

Changement de présentation

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions »
- Présentation du bilan
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances,
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles)

3.4 Principales méthodes utilisées

3.4.1 Agrégation des comptes annuels

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ainsi que des activités propres dont la gestion est libre.

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'entité sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et à des prestations réciproques.

La gestion des comptes bancaires auprès du Crédit Coopératif d'une part et de la Banque Rothschild-Martin Maurel d'autre part, est fusionnée. Le bilan consolidé de l'association présente la compensation des disponibilités pour chacune de ces deux banques.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable de l'entité résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services.

Compte tenu des modalités de financement de certains établissements ou services ainsi que de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats de ces établissements ne sont pas économiquement compensables.

Le tableau de la note 4.2.3 détaille les résultats par établissement.

3.4.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Logiciel	1 à 5 ans
Bâtiments :	
Structures et ouvrages assimilés	de 40 à 60 ans
Menuiseries extérieures	de 20 à 30 ans
Chauffage	de 20 à 30 ans
Etanchéité	de 12 à 18 ans
Ravalement avec amélioration	de 12 à 18 ans
Electricité	de 20 à 30 ans
Plomberie	de 20 à 30 ans
Installations générales, agencements, aménagements	15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.4.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4.4 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

Les dettes et provisions pour charges relatifs aux legs sont valorisées et comptabilisées. La contrepartie est constatée en « fonds reportés », présentés au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice, la valeur correspondante des actifs et passifs acceptés et pas encore réalisés est portée en fonds reportés

3.4.5 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2025 d'après la valeur d'achat. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.4.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.4.7 Subventions d'investissement sur biens renouvelables

Les subventions d'investissements sont reprises au résultat au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent s'il s'agit de biens amortissables.

3.4.8 Provisions réglementées

Le règlement 2022-06 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'action sociale et des familles suivantes :

- Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS
- Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS
- Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

3.4.9 Engagements retraite

Jusqu'à fin 2024, la provision pour indemnités de départ à la retraite était évaluée selon une méthode simplifiée consistant à retenir une quote-part des indemnités estimées pour les salariés susceptibles de partir à la retraite dans un horizon de cinq ans.

En 2025, l'Association a procédé à un changement de méthode afin d'adopter une évaluation actuarielle conforme aux principes comptables en vigueur.

Cette année, l'engagement pour indemnité de fin de carrière a été évalué à 2 356 862 € avec la méthode actuarielle selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : 64 ans*
- *Rotation du personnel : 10%*
- *Espérance de vie : selon la table de l'INSEE 2019-2021*
- *Taux d'évolution annuel des salaires : 3.00%*
- *Taux d'actualisation : 3.96%*
- *Taux de charges sociales retenu : 52.5%*

Par ailleurs, le CEOP et l'AGERIS 82 ont souscrit un contrat de gestion des indemnités de fin de carrière, valorisés respectivement à hauteur de 21 913.37 € et 14 097.67 € au 31/12/2025.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions/ Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	354 051	42 645			396 695
Frais de développement	35 376				35 376
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits, licences, logiciels	449 311	2 808	448		451 671
Autres immobilisations incorporelles	82 934	2 074			85 008
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immob. incorp.					
TOTAL (I)	921 672	47 526	448		968 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	1 999 633	88 000			2 087 633
Constructions	53 808 803	1 461 344	740 628	1 133 489	55 663 008
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	9 873 878	264 546	162 200	9 875	9 986 099
Autres immobilisations corporelles	27 588 572	2 819 405	1 621 929	1 402 822	30 188 870
Immobilisations corporelles en cours	1 979 178	2 767 965		- 2 541 429	2 205 714
Avances et acomptes sur immob. corp.	35 944	0		- 7 100	28 844
Biens reçus par legs ou donations destinés à être	275 478				275 478
TOTAL (II)	95 561 486	7 401 261	2 524 756	- 2 344	100 435 647
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	316 380	3 999 957	46 651		4 269 686
Créances rattachées à des participations	2 162 694	71 651			2 234 345
Autres titres immobilisés	2 671 045	13 176	3 386		2 680 836
Prêts	47 139	3 062			50 201
Autres immobilisations financières	14 364 251	67 437	2 157 654		12 274 035
TOTAL (III)	19 561 510	4 155 283	2 207 691		21 509 102
TOTAL (I+II+III)	116 044 668	11 604 070	4 732 895	- 2 344	122 913 499

2 343 € d'avoir remboursé (L'ESSOR La Forêt)

VENTILATION DES AUGMENTATIONS	Virements		Entrées		
	De poste à	Provenant de	Acquisitions	Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement			42 645		
Total I	-	-	42 645	-	-
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit et valeurs similaires			2 808		
Autres immobilisations incorporelles			2 074		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total II	-	-	4 882	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	-		88 000		
Constructions	1 133 489		1 461 344		
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	9 875		264 546		
Autres immobilisations corporelles	1 402 822		2 819 405		
Immobilisations corporelles en cours			2 767 965		
Avances et acomptes sur immob. corp.			0		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-		-		
Total III	2 546 186	-	7 401 261	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	-		3 999 957		
Créances rattachées à des participations			71 651		
Autres titres immobilisés	-		13 176		
Prêts et autres immobilisations financières	-		70 499		
Total IV	-	-	4 155 283	-	-
TOTAL (I+II+III)	2 546 186	-	11 604 070	-	-

VENTILATION DES DIMINUTIONS	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif	Cessions	Scissions	Mises hors-service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement			-		
Total I	-	-	-	-	-
Frais de développement			-		
Donations temporaires d'usufruit			-		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit et valeurs similaires			448		
Autres immobilisations incorporelles			-		
Immobilisations incorporelles en cours			-		
Avances et acomptes			-		
Total II	-	-	448	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	-		-		
Constructions					740 628
Instal. techniques, mat. et outillage indus.			14 378		147 822
Autres immobilisations corporelles			740 737		881 192
Immobilisations corporelles en cours	2 541 429		-		
Avances et acomptes sur immob. corp.	7 100		-		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-		-		
Total III	2 548 529	-	755 115	-	1 769 641
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées à des participations	-		46 651		
Autres titres immobilisés	-		3 386		
Prêts et autres immobilisations financières	-		2 157 654		
Total IV	-	-	2 207 691	-	-
TOTAL (I+II+III)	2 548 529	-	2 963 254	-	1 769 641

4.1.2 Tableau des amortissements

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	354 051	1 305	- 0		355 355
Frais de recherche et de développement	30 423	2 638			33 061
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits, licences, logiciels	406 746	16 067	448		422 365
Autres immobilisations incorporelles	50 439	13 553	0		63 992
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immob. incorp.					
TOTAL (I)	841 659	33 563	448		874 774
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	67 054	5 882			72 936
Constructions	30 882 239	1 567 828	676 700		31 773 367
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	7 570 713	492 987	158 810		7 904 890
Autres immobilisations corporelles	17 440 339	2 281 790	1 505 876		18 216 252
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immob. corp.					
TOTAL (II)	55 960 345	4 348 487	2 341 386		57 967 445
TOTAL (I+II)	56 802 004	4 382 050	2 341 835		58 842 219

VENTILATION DES AUGMENTATIONS	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement		1 305		
Total I	-	1 305	-	-
Frais de développement		2 638		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit et valeurs similaires		16 067		
Autres immobilisations incorporelles		13 553		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total II	-	32 258	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		5 882		
Constructions		1 503 901		63 928
Instal. techniques, mat. et outillage indus.		490 029		2 958
Autres immobilisations corporelles		2 239 085		42 704
Immobilisations corporelles en cours		-		
Avances et acomptes sur immob. corp.		-		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		-		
Total III	-	4 238 897	-	109 590
TOTAL (I+II+III)	-	4 272 460	-	109 590

VENTILATION DES DIMINUTIONS	Éléments transférés à l'actif	Éléments cédés	Éléments mis hors- service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			0,00
Total I	0,00	0,00	0,00
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit et valeurs similaires			448,25
Autres immobilisations incorporelles			0,00
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total II	0,00	0,00	448,25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			0,00
Constructions			676 700,12
Instal. techniques, mat. et outillage indus.		13 946,51	144 863,57
Autres immobilisations corporelles		667 388,95	838 487,25
Immobilisations corporelles en cours			-
Avances et acomptes sur immob. corp.			-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-
Total III	0,00	681 335,46	1 660 050,94
TOTAL (I+II+III)	0,00	681 335,46	1 660 499,19

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières	499 588	113 651	46 651	566 588
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	207 902	30 306	43 371	194 837
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres dépréciations	65 424	3 220		68 643
TOTAL	772 914	147 177	90 022	830 068
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		30 914	3 462	27 453
- financière		113 651	46 651	67 000
- exceptionnelle				-

4.1.4 Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	Quote part Détenue	Valeurs comptables des titres	
				Brute	Nette
FILIALES (plus de 50%)					
L'ESSOR Formation	83 510	44 862	100%		83 510
L'ESSOR Services	63 000	20 680	100%		63 000
SCI Les Pierres du Social	4 007 579	5 432 061	99%		5 760 399
STAMP	3 349	- 779 169	100%		503 268
SCI les demeures de l'IF	1 000	- 53 391	99%		79 974
Fond de dotation	987 989	876 734,98	100%		1 000
PARTICIPATIONS (moins de 50%)					
MEDICOOP 32					2 500
MEDICOOP 47					2 000
COOPEMPLOI					2 500
SOGAMA					5 880

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
De l'actif immobilisé			-
Créances rattachées à des participations	2 234 345		2 234 345
Prêts (1)	50 201		50 201
Autres immobilisations financières	12 274 035	2 664	12 271 370
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	46 838		46 838
Clients, usagers et comptes rattachés	6 092 598	6 092 598	-
Créances reçues par legs ou donations	21 731		21 731
Personnel et comptes rattachés	84 856	84 856	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332 786	332 786	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	40 812	40 812	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	939 660	939 660	
Divers	30 764	30 764	
Confédérations, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	528 843		528 843
Autres créances	6 004 661	-	6 004 661
Charges constatées d'avance	442 997	442 997	-
TOTAL	29 125 127	7 967 138	21 157 990
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.6 Evaluation des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
2 CAT BMM	2 000 000	2 000 000	42 600	
1 CAT SG	1 000 000	1 000 000	22 500	
Total	3 000 000	3 000 000	65 100	-

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

NATURE DES FONDS PROPRES	Solde d'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	8 549				8 549
Fonds propres complémentaires	9 849 678			13 238	9 836 441
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires	997 591		39 925		1 037 517
Ecarts de réévaluation					
Réserves	30 433 448	1 740 469			32 173 917
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	26 651 773	1 629 013			28 280 786
Report à nouveau	1 290 950	- 1 171 278		90 313	29 358
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	- 25 255	- 1 070 863		90 313	- 1 186 431
Excédent ou déficit de l'exercice	693 891	- 693 891	260 311		260 311
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	577 266	- 577 266	- 225 022		- 225 022
Situation nette (sous total)	43 274 107	- 124 700	300 236	103 551	43 346 093
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	3 081 859		11 891	196 780	2 896 969
Provisions réglementées	6 298 303	- 4 337	566 961	262 401	6 598 526
FONDS ASSOCIATIFS	52 654 269	- 129 037	879 088	562 732	52 841 588

4.2.2 Report à nouveau

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	Solde début exercice	Affectations de résultat	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Report à nouveau sans droit de reprise					
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	1 316 205	-100 415	0	0	1 215 789
Report à nouveau sous contrôle de tiers					
Report à nouveau (1150 - 11590)	4 358 025	-882 091	0	90 313	3 475 934
Charges rejetées	-1 907 248	-35 771			-1 943 019
Charges dont la prise en compte est différée	-2 476 032	-243 314			-2 719 346
TOTAL	1 290 950	-1 261 591	0	90 313	29 358

4.2.3 Résultat effectif des établissements et services

Pôles	Etablissements / antennes	Résultat comptable	Provision CP à retraiter	Reprise Résultat N-2	Autres reprises	Impôt sur les sociétés	Résultat à affecter
PROTECTION DE L'ENFANCE	MECS Quennessen	- 811 490,82	3 439,90	- 34 110,97			- 842 161,89
	AEMO Impul's 92	- 4 539,66	10 478,84	79 678,21			85 617,39
	Centre maternel Courbevoie	208 641,50	3 922,79				212 564,29
	AEAD-AEMO	274 312,29	14 765,67	570 578,40	8 820,00		868 476,36
	Prévention spécialisée	- 137 970,93	- 3 767,62	116 339,40			- 25 399,15
	SAIL*	- 49 146,01					- 49 146,01
	MECS DEMY	- 653 510,57	- 27 226,30	- 36 959,85	85 641,88		- 632 054,84
	MECS Toulouse	- 437 174,23	- 34 314,26		10 646,59		- 460 841,90
	AEMO Toulouse	103 149,53	627,28	29 147,70			132 924,51
	Centre maternel Paris	466 597,87	27 500,12	- 263 670,00	18 962,92		249 390,91
TOTAL PROTECTION DE L'ENFANCE		- 1 041 131,03	- 4 573,58	461 002,89	124 071,39		- 460 630,33
PACA	DITEP La Forêt	- 82 117,08			40 000,00		- 42 117,08
	ITEP 77	132 558,29					132 558,29
IDF	DITEP Clainval	109 088,69					109 088,69
	CMPP Les Ulis	322 086,71					322 086,71
	EAM Fontenay hébergement	- 98 007,85			7 379,00		- 90 628,85
	EAM Fontenay soins	65 695,71					65 695,71
	SESSAD Paris	183 257,33					183 257,33
	SESSAD CEOP	56 590,51					56 590,51
	IME CEOP	46 935,48					46 935,48
ARA	DITEP Jeanne de Lestonnac	71 329,91					71 329,91
OCCITANIE	DITEP Jean Plaquevent	148 911,70			12 400,19		161 311,89
	ITEP Occitan	583 360,62					583 360,62
	SESSAD Occitan	- 34 460,36					- 34 460,36
	CMPP Occitan	- 14 199,58					- 14 199,58
	DITEP La Grande Allée	- 11 562,12			8 820,00		- 2 742,12
	ESAT social Monguilhem	13 389,50			540,58		13 930,08
	ESAT commercial Monguilhem*	115 637,94			5 401,85		121 039,79
	Foyer d'hébergement Monguilhem	- 94 222,88	6 640,71	- 117 996,42	6 646,29		- 198 932,30
	SAVS Auch	- 17 025,84	- 901,77				- 17 927,61
	SAMSAH Auch	1 905,12	- 2 626,20	21 546,04			20 824,96
	SAVS Cazaubon	11 488,62	- 590,66		550,95		11 448,91
	EAM L'Oustalou hébergement	9 688,37	967,21	- 24 256,00			- 13 600,42
	EAM L'Oustalou soins	59 282,86	9 481,40				68 764,26
	ESAT social AGERIS 82	- 65 215,71			3 000,00		- 62 215,71
	ESAT commercial AGERIS 82*	11 520,65					11 520,65
	SAMSAH - dept	- 33 949,57					- 33 949,57
	SAMSAH - ARS	20 456,73					20 456,73
	SAVS	- 76 286,34					- 76 286,34
	Habitat inclusif	- 10 130,59		6 875,73			- 3 254,86
	Locations*	8 266,86					8 266,86

Pôles	Etablissements / antennes	Résultat comptable	Provision CP à retraiter	Reprise Résultat N-2	Autres reprises	Impôt sur les sociétés	Résultat à affecter
NOUVELLE-AQUITAINE	ESAT social Mézin	- 164 716,95	- 27 329,45				- 192 046,40
	ESAT commercial Mézin*	- 23 543,51			5 874,41		- 17 669,10
	Foyer d'hébergement Mézin	- 74 738,17	- 402,73		15 176,84		- 59 964,06
	SAVS Mézin	- 7 533,74	- 647,25		9 088,98		907,99
	EAM Castelmoron hébergement	- 486 842,47	3 122,91		59 767,45		- 423 952,11
	EAM Castelmoron soins	34 311,29	8 559,75				42 871,04
	IMPRO Vézère	- 14 219,12	11 645,54	7 247,00			4 673,42
	ESAT social	- 27 251,66	7 555,22				- 19 696,44
	ESAT commercial*	- 18 663,89			12 558,71		- 6 105,18
	SESSAD Forma Pro	- 40 140,30	3 032,33	67 503,00			30 395,03
	SAVS	- 7 219,00	- 20,83		8 820,00		1 580,17
NORMANDIE	ESAT social Falaise	- 31 353,56	- 9 774,46	50 000,00			8 871,98
	ESAT commercial Falaise*	51 878,60					51 878,60
	Foyer d'hébergement Falaise	115 599,04	9 702,17				125 301,21
	SAVS Falaise	9 727,44	- 2 039,68				7 687,76
	SASLA Falaise	- 2 504,10	- 2 831,20				- 5 335,30
TOTAL MEDICO-SOCIAL		747 063,58	13 543,01	10 919,35	196 025,25		967 551,19
SIEGE	Direction Générale	231 200,99	- 41 235,82		4 402,61	- 66 205,00	128 162,78
	Gestion propre*	119 391,73				- 6 799,00	112 592,73
TOTAL SIEGE SOCIAL		350 592,72	- 41 235,82		4 402,61	- 73 004,00	240 755,51
	Section de retraitement comptable*	276 789,81					276 789,81
TOTAL ASSOCIATION L'ESSOR		333 315,08	- 32 266,39	471 922,24	324 499,25	- 73 004,00	1 024 466,18
<i>dont ESMS sous gestion contrôlée</i>		<i>- 158 817,10</i>	<i>- 32 266,39</i>	<i>471 922,24</i>	<i>300 664,28</i>	<i>- 66 205,00</i>	<i>523 564,89</i>
<i>dont gestion non contrôlée*</i>		<i>492 132,18</i>			<i>23 834,97</i>	<i>- 6 799,00</i>	<i>500 901,29</i>

4.2.4 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTEES	Solde en début d'exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde en fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs	297 209				297 209
Fonds reportés liés aux donations					0
TOTAL	297 209	0	0	0	297 209

4.2.5 Tableau de suivi des fonds dédiés par nature

Variation des fonds dédiés issus de :	Solde début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	3 847		2 739			1 108	
Contributions financières des autorités de tarification aux entités							
Projets d'investissements	9 014 789	133 129	561 982		537 297	9 123 233	1 474 484
Projets d'exploitation	678 073	62 492	94 212		- 67 114	579 238	385 569
Contributions financières d'autres organismes	377 601	18 510	20 918		- 135 780	239 413	52 567
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	67 169	183 115	44 779			205 505	
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total	10 141 480	397 246	724 630		334 402	10 148 497	1 912 619

4.2.6 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début d'exercice	Affectations de résultat et virements compte à compte	Dotation exercice	Diminutions: reprises de l'exercice		Solde en fin exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	954 359	- 346 009	100 048		27 956	680 441
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 131 448	- 214 831	1 108 276	442 243		2 582 650
Provisions pour restructurations						
Provisions pour impôts	54 538			5 190		49 348
Provisions pour charges à répartir	199 583		316 308	23 170		492 722
Autres provisions pour charges						
TOTAL	3 339 927	- 560 840	1 524 632	470 602	27 956	3 805 161

4.2.7 Tableau des provisions réglementées

NATURE DES PROVISIONS	Solde début d'exercice	Affectations de résultat et virements compte à compte	Dotation exercice	Diminutions: reprises de l'exercice		Solde en fin exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées pour couverture du besoin en fond de roulement	1 006 803		255 183			1 261 986
Amortissements dérogatoires	193 265			11 166		182 100
Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs	4 969 526	- 177 699	311 778	77 873		5 025 731
Provisions réglementées pour produits financiers	128 709					128 709
TOTAL	6 298 303	- 177 699	566 961	89 039		6 598 526

4.2.8 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	6 781 356	597 278	1 967 350	4 216 728
Emprunts et dettes financières divers (1)	21 179	21 179		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 660 578	2 660 578		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	3 059 163	3 059 163		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 238 221			
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 225			
autres impôts, taxes et assimilés	1 434 215			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	616 651	616 651		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 010 343	3 010 343		
Produits constatés d'avance	374 257	374 257		
TOTAL	20 216 187	10 339 449	1 967 350	4 216 728
(1) Montants :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	576 536			

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Charges et produits exceptionnels

Détail des charges	Montants
Dotation aux provisions sur plus-value de cession d'actif	566 393
VNC des actifs mis au rebut	109 590
Autres charges exceptionnelles (exercice antérieur, régularisations diverses, ...)	
TOTAL	675 983

Détail des produits	Montants
Reprise sur provisions des plus-value de cession d'actif	77 305
Reprise sur amortissements dérogatoires	11 166
Autres produits exceptionnels (exercice antérieur, régularisations diverses, ...)	530 505
TOTAL	618 976

RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 57 007
------------------------------	-----------------

5.2 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie et autres produits financiers	9 295
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Frais d'actes et autres charges	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	9 295

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature

- Mise à disposition du personnel à titre gratuit pour un montant de 700 260 € (ont été valorisés le salaire chargé des enseignants des ITEP mis à disposition de l'Education Nationale).
- Mise à disposition de locaux à titre gratuit pour un montant de 236 033 € évalués sur la base du nombre de m² multiplié par 10% de la valeur locative du territoire.

6.2 Engagements hors bilan

6.2.1 Garanties d'emprunt

Dettes garantie	Nature de la garantie	Montant
02-01 Emprunt de 180 000 € souscrit en 2007 sur 20 ans	Sogama - 20 %	4 502
03-01 Emprunt de 580 000 € souscrit en 2005 sur 20 ans	Garantie Sogama à hauteur de 70%	26 345
03-01 Emprunt de 1 122 200 € souscrit en 2009 sur 20 ans	Hypothèque	1 122 200
04-08 Emprunt de 369 355 € souscrit en 2014 sur 25 ans	Département du Lot et Garonne	247 537
05-04 Emprunt de 70 000 € souscrit en 2013 sur 20 ans	Garantie Sogama à hauteur de 50%	16 561
08-06 Emprunt de 42 000 € souscrit en 2007 sur 20 ans	Garantie solidaire Ville de Mézin	5 261
09-23 Emprunt de 350 000 € souscrit en 2019 sur 15 ans	Nantissement des comptes titres	219 951
11-05 Emprunt de 473 423 € souscrit en 2020 sur 20 ans	Compagnie Européenne de Garantie - 75 %	263 424
11-08 Emprunt de 457 500 € souscrit en 2009 sur 25 ans	Hypothèque	470 000
11-08 Emprunt de 1 566 192 € souscrit en 2009 sur 25 ans	Hypothèque	1 566 192
12-22 Emprunt de 300 000 € souscrit en 2020 sur 20 ans	Cautiion compagnie européenne de Garantie à hauteur de 75%	166 927
28-08 Emprunt de 5 313 061 € souscrit en 2012 sur 30 ans	Département de l'Essonne	5 313 061
39-04 Emprunt de 200 000 € souscrit en 2017 sur 20 ans	Hypothèque	200 000
39-04 Emprunt de 600 000 € souscrit en 2018 sur 20 ans	Garantie Sogama à hauteur de 70%	420 000
37-23 Emprunt de 150 000 € souscrit en 2020 sur 12 ans	Garantie Sogama	19 688

6.2.2 Crédits confirmés

L'association souscrit des crédits confirmés auprès du Crédit Coopératif. Les crédits confirmés suivants n'ont pas été levés en fin d'exercice et n'apparaissent donc pas au passif :

Crédits confirmés non levés au 31/12	Capital restant au 31/12/2025
23-16 CC de 375 000 € souscrit en 2009 sur 20 ans	74 968
23-16 CC de 190 819 € souscrit en 2012 sur 20 ans	64 413
00-11 CC de 452 951 € souscrit en 2009 sur 20 ans	67 935
08-06 CC de 93 075 € souscrit en 2016 sur 15 ans	47 718

6.3 Effectif au 31/12/2025

Type de contrat	Nb de salariés			ETP
	Cadres	Non cadres	Total	Total
CDI	201	863	1 064	977
CDD	4	38	42	28
Maitres intégrés	-	9	9	9
Autres contrats	-	19	19	19
			-	
TOTAL	205	929	1 134	1 033

6.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	
Honoraires afférents à la certification des comptes	86 400 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0 €
TOTAL	86 400 €

6.5 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, n'ont perçu aucune rémunération et aucun avantage en nature en 2025.